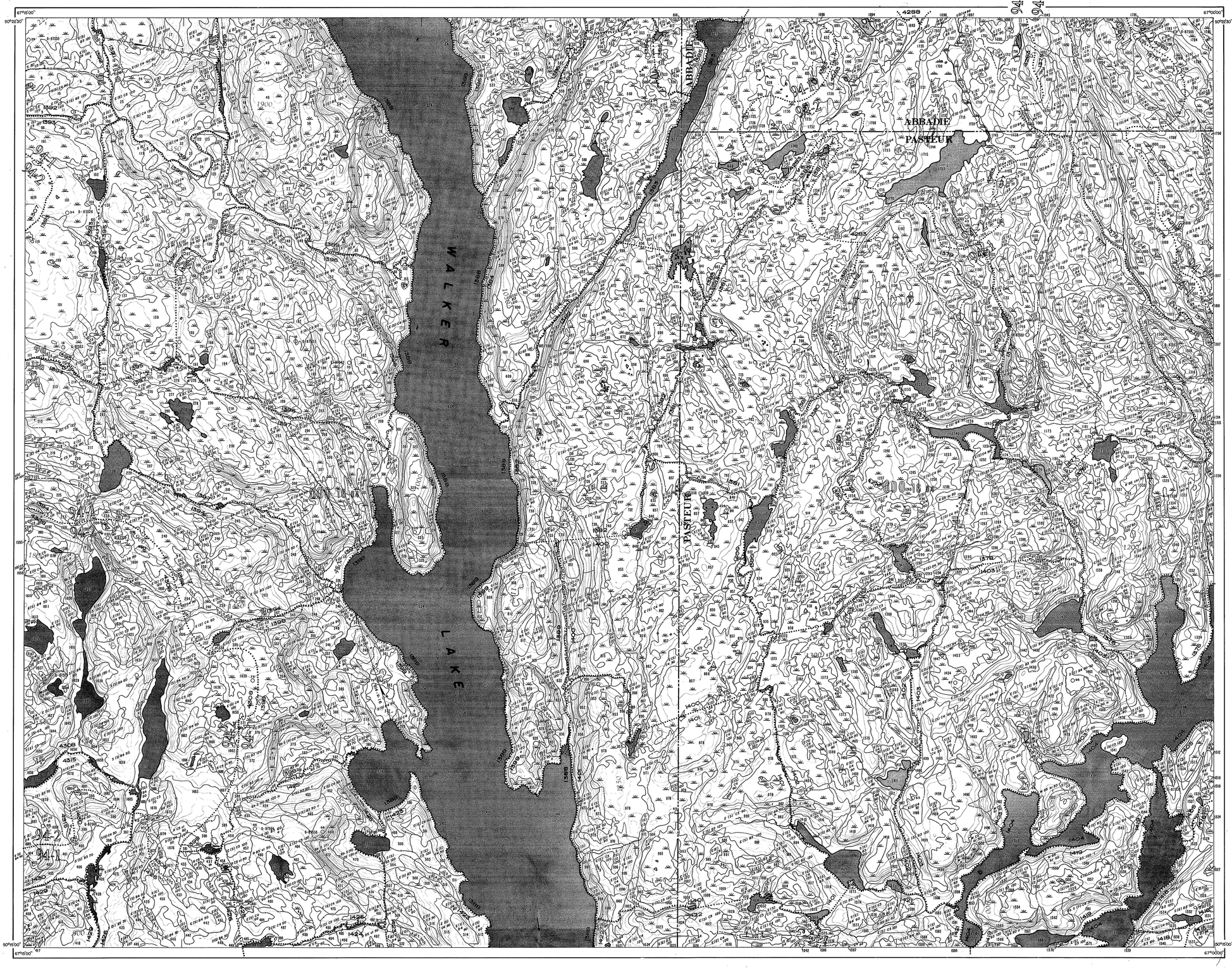

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne possède aucune valeur légale.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (entreprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à pin (autre)	R (Pi)
— — à pruche	R (Pr)
— — à mélèze	R (L)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc.)	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (Th)
— — à pruche	P (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	P (E)
— — (plantation épinette blanche)	P (E B)
— — (plantation d'épinette noire)	P (E N)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (E R)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — à thuya (cèdre) occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb(Th)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (Th)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr (P)
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (Th)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec pin rouge	Pg(Pr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg (P)
Cédrière	Th
— — le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuyas)	C (Th)
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (P)
Mélèzin	M
— — le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M(Pb)
— — à pin gris	M(Pg)
— — à pruche	M(Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)
— — (plantation de mélèze européen)	M(L)
— — (plantation de mélèze japonais)	M(L J)
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(F)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — avec pruche	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB S(F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E(F)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb(F)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg(F)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin	BJ S	BJ S (F)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peupleraies avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — avec sapin	Pe S	Pe S (F)
Érablière rouge résineuse	Er R	Er R (F)
Érablière résineuse	Er R	Er R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M Fl	M Fl (F)
— — — sur station ombrée	M Fl	M Fl (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — à bouleaux jaunes (plantation)	Bj
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peupleraies	Pe
Érablières	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er S
— — de peuplier faux-tremble	Bou Pf
— — de peuplier	Pe(Ou)
— — de peuplier hybride	Pe Hy
— — de tilleul d'Amérique	Fi Ti

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Jeune	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (entreprise)	L.T.E.
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en cavalier	Cc
Coupe partielle par bande	Cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	Cl
Chablis partiel	Ch
Épidémie légère	Ep
Brûlis partiel	Br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement.

⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	C
Chablis	Ch
Chablis total	Ct
Épidémie sévère	Es
Feuche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-50 "
50 "	51-70 "
70 "	71-80 "
80 "	81-90 "
90 "	91-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune inégienne	Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 10 cm.
Vieille inégienne	Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures à 30 cm. Autres peuplements majorité des tiges est plus de 10 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	30cm 1	1m 2	3	10m 4	7m 5	16m 6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Très forte	91 et plus	

Superficie estimée de pente 3-5%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES DE D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S1E3 C3 a3 D1 — classe de densité; classe de pente; classe d'âge; essence; origine; classe de hauteur; classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences; classe de pente; classe d'âge; essence; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-J-12 S.E.	22-J-11 S.O.	22-J-10 S.E.	22-J-10 S.O.
22-J-5 N.E.	22-J-6 N.O.	22-J-7 N.E.	22-J-7 N.O.
22-J-5 S.E.	22-J-6 S.O.	22-J-7 S.E.	22-J-7 S.O.
22-J-4 N.E.	22-J-3 N.O.	22-J-2 N.E.	22-J-2 N.O.

22 J/6 S.E.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR. D'INV. FOR.: CONSULTANTS DGR INC. / SIGNATURE: Jacques Lachance

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR. D'INV. FOR.: / SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	94-1*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	16
Concessionnaire ou autres	06
Bassin hydrographique	
Bassin primaire	34500
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1416*
Région écologique	11a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.